

Budget Primitif 2021

Brémontier-Merval est une commune rurale.

La municipalité a la volonté de rendre attraitif son territoire pour assurer aux Brémontois(es) une meilleure qualité de vie mais aussi pour attirer des nouveaux habitants sur son territoire évitant ainsi de devenir une commune dortoir.

Le budget 2021 reflète l'ensemble des dépenses et des recettes à venir en tenant compte de ces priorités.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

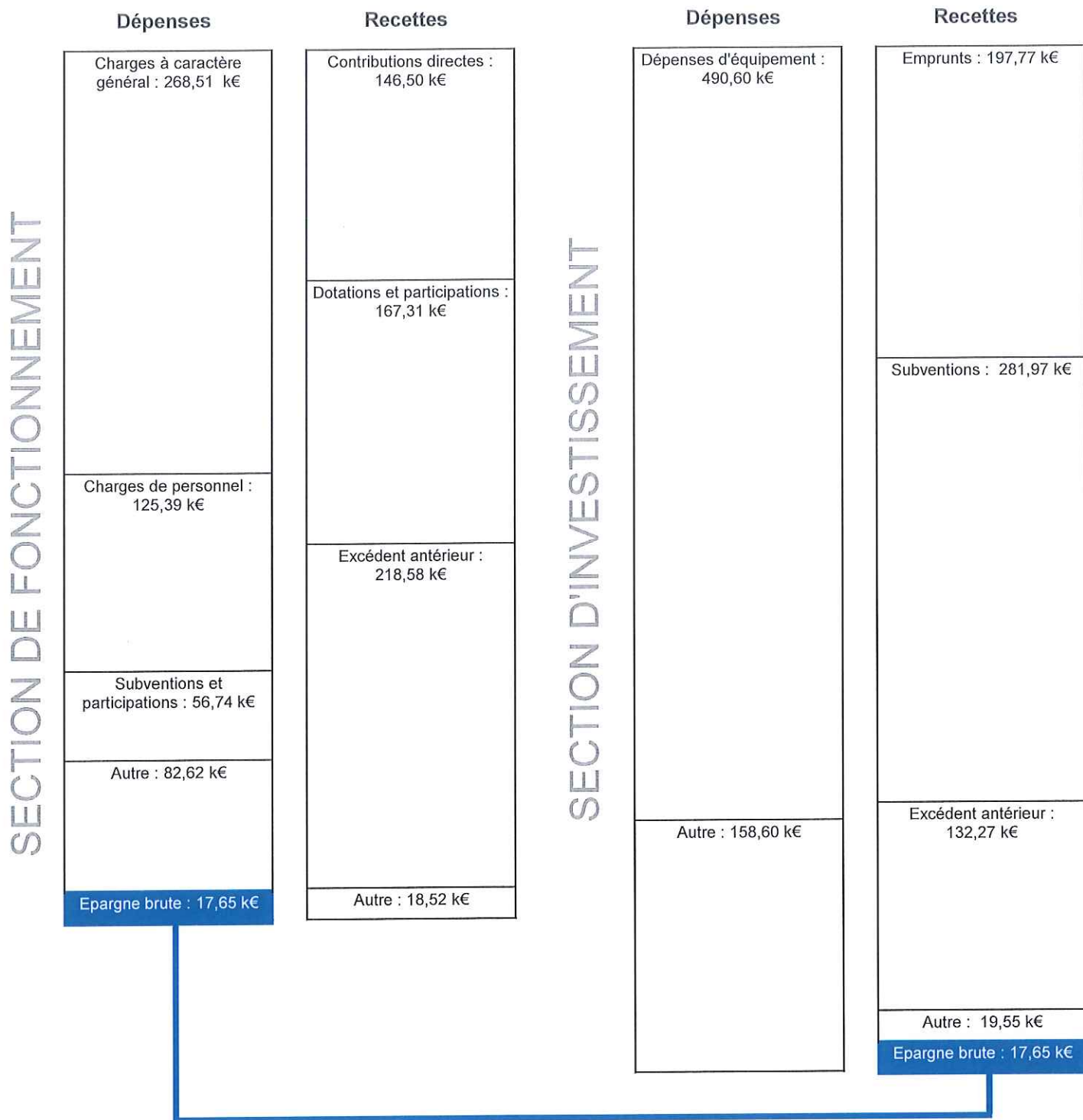
	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune de BREMONTIER MERVAL	550 909,10	649 197,82	1 200 106,92
Total	550 909,10	649 197,82	1 200 106,92

** Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

Le budget 2021 est élaboré avec des priorités d'investissement :

- doter suffisamment le budget du CCAS pour promouvoir les actions sociales (noël des enfants, colis des aînés, aides aux plus démunis...)
- subventionner les associations locales pour leur permettre d'organiser leurs manifestations mais aussi pour palier aux manque de revenus engendrés par le Covid-19
- répondre aux exigences de la défense extérieure contre l'incendie
- poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments publics
- réaliser l'effacement des réseaux et l'éclairage public du centre bourg

- Représentation graphique du budget principal -



Le débat d'orientation budgétaire du 09 février 2021 a posé les bases à partir desquelles la commune a pu construire son budget primitif pour l'exercice 2021.

La municipalité devra maîtriser les dépenses de fonctionnement sans transiger sur la qualité des services publics. Les processus de mutualisation avec la communauté de communes participeront à l'optimisation de la dépense publique.

Les objectifs d'investissements sont atteints sans augmentation des taux d'imposition.
Le budget 2021 associe à la fois sobriété dans la gestion des fonds publics mais aussi solidarité et développement.

- Subventions et participations versées -

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ADMR	SUBVENTION 2021	200,00
APEI DE GOURNAY EN BRAY IME	SUBVENTION 2021	250,00
ASSOCIATION DES ELEVES DU LEPA	SUBVENTION 2021	300,00
BREMONTIER MERVAL FOOTBALL CLUB	SUBVENTION 2021	1 000,00
CCAS DE BREMONTIER MERVAL	CONTRIBUTION 2021	11 066,70
COOPERATIVE SCOLAIRE	SUBVENTION 2021	500,00
Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 76	SUBVENTION 2021	300,00
L'Elan des Bruyères - APE	SUBVENTION 2021	300,00
LA BRECHE	SUBVENTION 2021	300,00
SECOURS CATHOLIQUE	SUBVENTION 2021	100,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	SUBVENTION 2021	300,00
VIE ESPOIR	SUBVENTION 2021	100,00
	TOTAL	14 716,70

Contributions

Organisme	Libellé	Montant
FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION REGIONAL	SUBVENTION 2021	75,00
	TOTAL	75,00

Lors de l'orientation budgétaire et comme le prévoit l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, les subventions aux associations ont été ajustées au regard de leurs bilans financiers et de leurs activités.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217601426-20210408-BP2021-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2021

Affichage : 09/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

